
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS DU RNCREQ

- 1. Référence :** (i) HQD-1, document 1, page 19
(ii) HQD-3, document 2, page 6

Préambule :

- (i) *Le projet générerait une réduction de la consommation énergétique de l'ordre de 2 TWh, soit 1,7 % de l'énergie qui transite par les postes satellites, basé sur les résultats du projet pilote au poste Pierre-Boucher et d'études de simulation du réseau.*

Le RNCREQ évalue donc que l'énergie qui transite par les 130 postes retenus par le Distributeur s'élève à près de 118 TWh (2 TWh/0,017)

- (ii) *Cette dernière est appliquée à l'énergie qui transite par les postes visés par CATVAR, soit 87,3 TWh.*

Demandes :

- 1.1** Veuillez concilier les deux informations.

- 2. Références :** (i) HQD-1, document 1, page 18
(ii) R-3738-2010, HQT-9, document 1.1, pages 13 à 28

Préambule :

- (i) *Le projet proposé par le Distributeur prévoit le déploiement de l'asservissement de la tension sur environ 130 postes satellites, soit quelque 2 000 lignes du réseau de distribution.*

La référence (ii) présente les caractéristiques des postes satellites. À partir de cette référence, le RNCREQ dépose un fichier Excel qui fournit la liste de ces postes par ordre alphabétique.

Demandes :

- 2.1** Veuillez identifier sur cette liste les quelques 130 postes satellites où le Distributeur prévoit déployer l'asservissement de la tension.
- 2.2** Veuillez indiquer si, sur le plan technique, le système CATVAR pourrait être installé à d'autres postes satellites. Veuillez expliquer votre réponse.

- 3. Référence :**
- (i) HQD-1, document 1, pages 14 et 15
 - (ii) B-0012 Document déposé lors de la séance de travail du 13 janvier 2011, acétate 15
 - (iii) HQD-3, document 2, page 5
 - (iv) HQD-3, document 2, page 6

Préambule :

À la référence (i) il est indiqué que la tension au poste Pierre-Boucher a été abaissée de 5,1 V, ce qui correspond à 4,25% de la tension de base de 120 V. Selon la compréhension du RNCREQ, ceci est confirmé au graphique présenté à la référence (ii).

La référence (iii) présente les marges de tension mensualisées. On peut remarquer que les marges varient selon les mois. Ainsi, la marge minimale est de 3,1% en février et la marge maximale de 5,7% en mai.

À la référence (iv), on peut remarquer que le calcul de la réduction de 2TWh se fait en utilisant une marge unique de 5,73%. Sur une tension de base de 120 V, ceci correspond à une réduction de 6,88 V.

Demandes :

- 3.1** Veuillez justifier le taux de 5,73% utilisé pour le calcul de la réduction totale de consommation de 2 TWh prévue.

- 4. Référence :**
- (i) HQD-1, document 1, page 13
 - (ii) HQD-3, document 2, pages 3 et 4
 - (iii) HQD-3, document 2, page 6

Préambule :

- (i) *À cette fin, il a mis en oeuvre à partir de 2005 un projet pilote sur 1 le réseau du poste Pierre-Boucher, situé à Boucherville sur la Rive-Sud de Montréal (figure 7). Ce poste a été choisi puisqu'il est représentatif du réseau du Distributeur en ce qui a trait à la diversité de la charge (résidentielle, commerciale, institutionnelle et industrielle) et de la densité du réseau (urbain, semi-urbain et rural).*

À la référence (ii), le tableau R-E1 (page 3) présente la répartition de la clientèle par catégorie de clients. On peut remarquer que la proportion de la catégorie *Commercial et institutionnel*

est beaucoup plus élevée pour les postes visés par le projet CATVAR que pour le poste Pierre-Boucher. Le tableau R-E2 (page 4) présente le CVR par catégorie de clients. On peut constater que le CRV de la catégorie *Commercial* est beaucoup plus élevé que celui des autres catégories.

En appliquant la pondération du tableau R-E1 aux valeurs du tableau R-E2, le RNCREQ évalue le CVR moyen du poste Pierre-Bouche à 0,4 et celui de l'ensemble des postes visés par CATVAR à 0,52.

Ainsi, selon l'exemple de calcul présenté à la référence (iii), la réduction de consommation pourrait s'élever à 2,6 TWh.

Demandes :

4.1 Veuillez indiquer si le calcul du RNCREQ est cohérent avec la méthode de calcul du Distributeur. Veuillez expliquer votre réponse.

5. Référence : (i) HQD-1 document 1, page 19
(ii) B-0012 Document déposé lors de la séance de travail du 13 janvier 2011, acétates 9, 10, 12 et 28

Préambule :

Au tableau 2 de la référence (i), on peut constater que le Distributeur prévoit installer plusieurs TTT (transformateurs de tension télé-surveillés) dans la direction régionale de Montréal.

La référence (ii) présente des photos montrant l'installation de système CATVAR sur des poteaux.

Demandes :

5.1 Veuillez indiquer s'il est prévu d'installer des systèmes CATVAR sur le réseau souterrain.

5.2 Si oui, veuillez préciser le nombre de postes concernés.

5.3 S'il y a lieu, veuillez indiquer si le coût d'installation sur le réseau souterrain est différent de celui sur le réseau aérien et préciser l'écart de coût. Veuillez expliquer votre réponse.

6. Référence : (i) HQD-1 document 1, page 19

(ii) Profil régional des activités d'Hydro-Québec – 2009, page 2

Préambule :

Le tableau 2 de la référence (i) identifie les régions où il est prévu d'installer des systèmes CATVAR.

La référence (ii) identifie les directions régionales d'Hydro-Québec.

On peut constater que le déploiement prévu des TTT ne couvre pas toutes les directions régionales.

Demandes :

- 6.1** Veuillez expliquer pourquoi il n'est pas prévu d'installer des système CATVAR dans toutes les directions régionales, notamment au Saguenay-Lac-Saint-Jean et en Mauricie et Centre-du-Québec.